



Intitulé de la formation :	La fiscalité de la vente sur internet
Date :	27 Septembre 2024
Organisme :	IFAURA

Cycle :	Fiscal
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	Collaborateur confirmé CAC Collaborateur débutant CAC Collaborateur EC débutant Collaborateur EC confirmé Expert-comptable
Prérequis :	Aucun

Objectif opérationnel :

- Maitriser la fiscalité du commerce électronique et les principes de territorialité applicables en TVA et en IR/IS
- Maitriser les formalités déclaratives
- Anticiper les évolutions

Contenu de la formation :

Conséquences en matière de fiscalité directe

Régime fiscal applicable aux dépenses de création d'un site internet

Conséquences fiscales et financières du choix du modèle d'affaires

Les obligations des plateformes en ligne

Aspects territoriaux de la fiscalité directe

Régime de TVA applicable aux ventes sur internet

La territorialité des ventes de biens

Au profit d'assujettis

Au profit de non-assujettis

La territorialité des prestations de services

Les prestations B to B

Les prestations B to C

Le redevable

Le principe

Les dérogations : le mécanisme de l'autoliquidation

Le cas des entreprises étrangères non établies en France

Obligations administratives liées à la TVA



L'obligation de facturation

Les états déclaratifs : état statistique et état TVA

La DES

La récupération de la TVA

Modalités de formation :

- Formation en présentiel
- **Modalités de suivi et d'évaluation :**
- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu :** IBIS Hôtel – 5/7 Bd Georges Pompidou – 05000 GAP
- **Durée :** 7 h
- **Horaire :** de 9h à 17h
- **Groupe :** 20 personnes au maximum
- **Modalité d'accès :** être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès :** inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs :** 260€ HT / 312€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

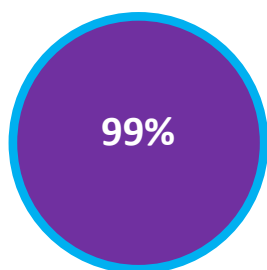
Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

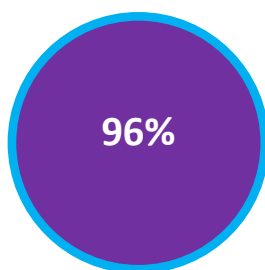
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2023 :

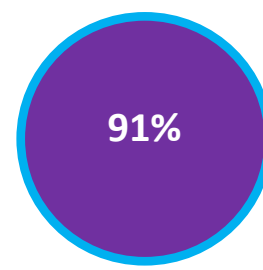
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.